

Conseil Amélioration de l'organisation et des conditions de travail

PRESTATION

Diagnostic (analyse du fonctionnement de l'unité, des processus et des tâches, des interactions entre les services et le mode organisationnel de la structure, entretiens individuels avec les parties prenantes...).

Cartographie de risques des situations de travail individuelles et collectives.

Solutions d'amélioration de l'organisation et des conditions du travail.

Suivi des plans d'actions, aide à la mise en œuvre, évaluation des résultats.



Prestation possible à tout moment de l'année à compter de la signature du devis

INTERVENANT

Ergonome.

Mise à jour : 31 janvier 2024

